

Il était une fois l'Ifremer

GILLES CHATRY



Pêches Maritimes

Le Directeur de la Station Aquicole de Brouay **PRÉFACE**
Naturaliste du Service Scientifique **ALAIN BOULAIRE**

*Emploi de la Senne tirée à terre
ou Senne à pied.*

à Monsieur, l'Inspecteur Général des Pêches

*Vous avez bien voulu me renvoyer pour étude
d'une enquête faite en vue de restreindre ou d'interdire
de la Senne à pied ou Senne tirée à terre.*

*Dans une note en date du 22 Septembre 1947 vous me
dites que la Commission Interprète l'interdiction de*

éditions
Quæ



Il était une fois
l'Ifremer

*Nous rêvons d'une mer propre, disponible, dont la biodiversité demeure
et dont les écosystèmes ne soient pas altérés...*

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex, France
www.quae.com
www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2021

ISBN (papier) : 978-2-7592-3290-1
e-ISBN (pdf) : 978-2-7592-3291-8
x-ISBN (ePub) : 978-2-7592-3292-5

Il était une fois
l'Ifremer

GILLES CHATRY

**PRÉFACE
ALAIN BOULAIRE**

Éditions Quæ

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier tout particulièrement : le président de l'Ifremer, François Houllier, et la direction générale pour leur implication ; la directrice de la Communication et des Relations institutionnelles, Sofia Nadir, pour son soutien ; le service audiovisuel pour la fourniture d'illustrations ; la bibliothèque La Pérouse et l'équipe Archimer. Il remercie également les organismes qui ont été des sources d'information : le service historique de la Défense à Brest, l'Institut océanographique à Paris, l'Académie des sciences, le Collège de France, le Muséum national d'histoire naturelle, le service interministériel des Archives de France, les archives départementales du Finistère, les archives municipales et communautaires de Brest.

Un grand merci à Jean Boucher, ancien responsable de département et de projets, comme celui du Déterminisme du recrutement à l'Ifremer. Qu'il soit remercié pour son aide dans la préparation de cet ouvrage et son exemplarité dans la transmission des archives vers la communauté scientifique.

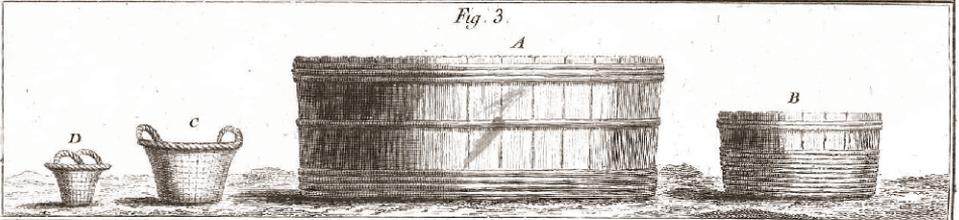
Merci également à Régis Toussaint, Loïc Antoine et Jacqueline Prod'homme, anciens responsables de l'Ifremer, pour leur contribution à la relecture de l'ouvrage.

Toute ma gratitude enfin à Michel Morvan, président de l'Institut français de la mer, comité de Bretagne Occidentale, à Alain Boulaire, historien, spécialiste du XVIII^e siècle et de l'histoire de la cité du Ponant, et à Xavier Laubie, conservateur au service historique de la Défense, à Brest, pour leurs précieux conseils.

Grâce à André Lespagnol, ancien recteur d'Académie, président de l'université Rennes II, vice-président de la région Bretagne, parti en septembre 2020, qui a lancé et dirigé le projet HESRIB (Histoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bretagne), des recherches ont été entreprises par l'auteur sur la fusion Cnexo-ISTPM décrite dans cet ouvrage.

Remerciements également aux photographes : Olivier Barbaroux, Abdellah Benabdelmouna, Érick Buffier, Alain Cadiou, Pascal Delpierre, Olivier Dugornay, Michel Gouillou, Stéphane Lesbats, Jocelyne Martin, Alain Massol, Philippe Ribère, Benoît Soulard et Benoît Stichelbaut.

■ Pêche de la sardine au XVIII^e siècle, planche extraite du *Traité général des pêches et histoire des poissons ou des animaux qui vivent dans l'eau* de Henri Duhamel du Monceau, « Des sardines », 2^e part., sect. III, pl. XVIII, 1776.



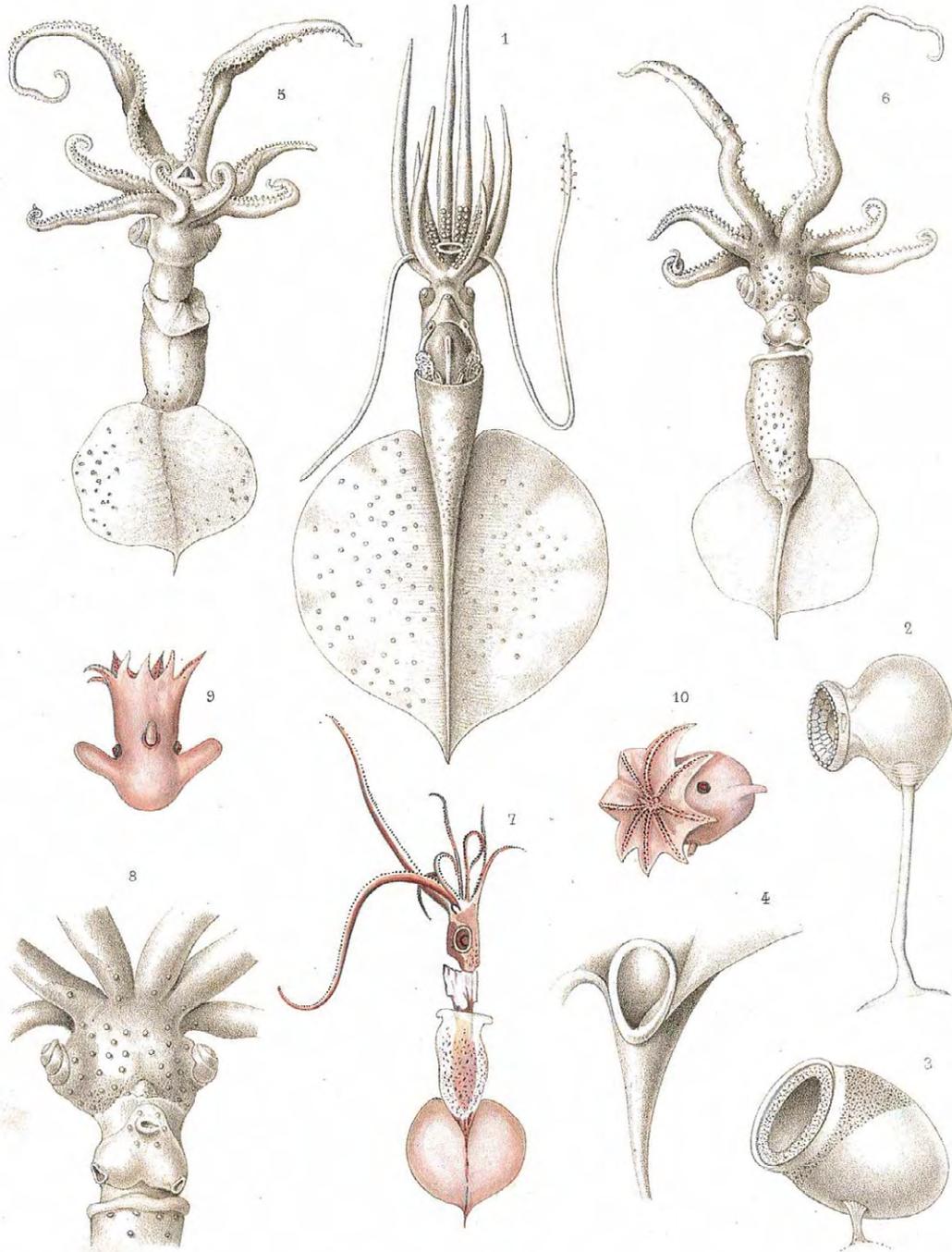


SOMMAIRE

PRÉFACE	8
AVANT-PROPOS	10
INTRODUCTION : UNE PLONGÉE DANS LES ARCHIVES	12
1. QUAND LA SCIENCE INVESTIT LES PÊCHES MARITIMES	16
24 mai 1862 Nomination de Victor Coste, illustre ancêtre de l'Ifremer	
2. UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE	23
17 mai 1887 Reconstitution du service technique des pêches maritimes	
3. PREMIER RÉSEAU DES STATIONS MARINES	26
1906 Création d'un réseau de naturalistes autour de Paul Fabre-Domergue	
4. LES PÊCHES MARITIMES EN SURSIS	31
28 juillet 1914 La Grande Guerre	
5. EFFERVESCENCE LABORANTINE	35
31 décembre 1918 Un premier organisme, l'OSTPM	
6. LA RECHERCHE PREND LE LARGE	40
7 juillet 1935 Baptême du <i>Président Théodore Tissier</i> à Biarritz	
7. RÉSISTER, PÊCHER, RAVITAILLER	46
1939-1945 L'OSTPM poursuit son œuvre	
8. LE PRÉSIDENT THÉODORE TISSIER REPREND DU SERVICE	50
9 juillet 1946 Une escapade en rade de Brest	
9. UN NOUVEAU CAP : L'OCÉANOGRAPHIE DES PÊCHES	54
14 octobre 1953 L'ISTPM remplace l'OSTPM	
10. LE SOUFFLE GAULLIEN	61
9 décembre 1959 Création d'un fonds pour la recherche scientifique et technique	

11. NAISSANCE DE LA GRANDE OCÉANOGRAPHIE FRANÇAISE	64
15 décembre 1959 Le Comexo est officiellement institué	
12. LA CONSTRUCTION DU JEAN CHARCOT	70
19 janvier 1965 Lancement du navire <i>Jean Charcot</i>	
13. UNE NOUVELLE IMPULSION	75
3 janvier 1967 Loi de création du Cnexo	
14. BREST, CAPITALE DE L'OCÉANOGRAPHIE	81
17 décembre 1968 Pose de la première pierre du COB	
15. PLONGÉE DANS LES FOSSES NIPPONES	87
5 octobre 1972 Conférence à Tokyo « L'océan et le monde de demain »	
16. LE TOUR DU MONDE	92
18 novembre 1983 Départ du Tour du monde du <i>Jean Charcot</i>	
17. LA FUSION DE DEUX UNIVERS	96
5 juin 1984 Naissance de l'Ifremer	
18. LE DÉPLOIEMENT DE L'OCÉANOLOGIE	101
1996 Nouveau <i>Thalassa</i> et premier sous-marin robot	
19. L'IFREMER DANS LE MONDE	108
29 septembre 2009 Alliance pour les sciences marines	
CONCLUSION	118
ANNEXE	120
TABLEAU HISTORIQUE DE L'IFREMER	121
GLOSSAIRE	122
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	124
CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES	127





Fischer & Joulin, del.

Imp. L. Lafontaine, Paris.

C. Reignier, lith.

Céphalopodes.

Masson & C^{ie}, Editeurs.

PRÉFACE



Les archives sont, pour l'historien, l'alpha et l'oméga de son travail : l'alpha, car c'est l'analyse critique des archives qui permet de mener à bien une recherche sur le passé ; l'oméga, car la production ainsi menée rejoindra à son tour les rayons des archives ou des bibliothèques. Aussi, doit-on se réjouir que l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ait décidé d'avoir ses propres archives et qu'il ait confié cette tâche à Gilles Chatry, qui s'est passionné pour ce travail auquel *a priori* rien ne le destinait. Aujourd'hui, quinze ans après la décision de créer ce service, il est devenu incontournable pour la connaissance du monde de l'océan sous toutes ses formes. Depuis l'Académie de marine fondée en 1752, jusqu'au Campus mondial de la mer, Brest a réalisé ce qu'annonçait le général de Gaulle le 1^{er} février 1969, à la veille de son fameux discours de Quimper, en signant le livre d'or de la ville : « À Brest, à ses ambitions océanes qui sont les ambitions de la France. » Avec ses multiples partenaires et ses différents sites, l'Ifremer, basé dans la cité du Ponant, a joué et continuera de jouer un rôle majeur dans le programme mondial de meilleures connaissances des mers et océans.

C'est à une rétrospective de la genèse de l'Ifremer, de son rôle et des perspectives ouvertes que nous invite Gilles Chatry : les bateaux, les hommes, les programmes scientifiques passés, en cours et à venir se dévoilent à travers la magie et la poésie de la planète bleue. La beauté et la richesse des illustrations nous invitent à la rêverie... Brest et la mer sont indissociables, comme l'ont montré les fêtes internationales de la mer, les 300 ans du service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM), les différents acteurs et l'exceptionnelle « pépinière » de chercheurs en océanographie. Un ouvrage récent¹ dont Gilles fut l'une des chevilles ouvrières, notamment par sa maîtrise de l'informatique, en est l'illustration.

« Celui qui laisse la mer pénétrer en lui par ses cinq sens, celui qui sait la regarder, l'écouter, la sentir, la goûter, la toucher, acquiert un sixième sens qui s'appelle le sens marin »², écrivait Yves La Prairie, à l'origine du Cnexo (Centre national pour l'exploitation des océans) et du COB (Centre océanologique de Bretagne), dont j'eus l'honneur d'être l'ami. C'est ce à quoi nous invite Gilles Chatry et, à travers lui, tout l'Ifremer.

Alain Boulaire, historien

■ Planche de Céphalopodes, d'après Louis Joubin, premier directeur de l'OSTPM et spécialiste de cette classe de mollusques, *Expéditions du Travailleur et du Talisman 1880-1883*, pl. XXV.

1. *Découvrir le monde. Brest, port d'explorateurs*, sous la direction de l'Institut français de la mer, comité de Bretagne Occidentale, Locus Solus, 2020.

2. *Les Cent un propos d'un gardien de phare*, Le Cherche Midi, 1988.



AVANT-PROPOS

L'évolution de l'utilisation des ressources vivantes et minérales du domaine marin et la connaissance par l'homme des océans ont naturellement accompagné le développement des sociétés humaines. Les deux voies de l'exploration et de l'exploitation ont longtemps évolué en parallèle. Les raisons se trouvent certainement dans la difficulté de pénétration de ce milieu, la quasi-impossibilité de son observation directe et la complexité des types et moyens de mesures à mettre en œuvre. Ainsi, jusqu'au XIX^e siècle, aucun lien n'était établi entre les connaissances acquises par les océanographes au cours de leurs grandes expéditions transocéaniques et celles côtières des biologistes et sociologues des pêches.

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement de nouvelles technologies comme la radio, le radar, l'électronique, l'accroissement des capacités de navigation et de motorisation des navires ont permis la mutation d'une océanographie jusque-là centrée sur la seule description des caractéristiques physiques et biologiques du domaine marin. L'océanologie, axée sur la compréhension de la dynamique des mers et des océans, s'est

accompagnée, dès son apparition, de l'émergence de nouvelles disciplines comme la géophysique, la physique, la chimie, la biologie et la physiologie.

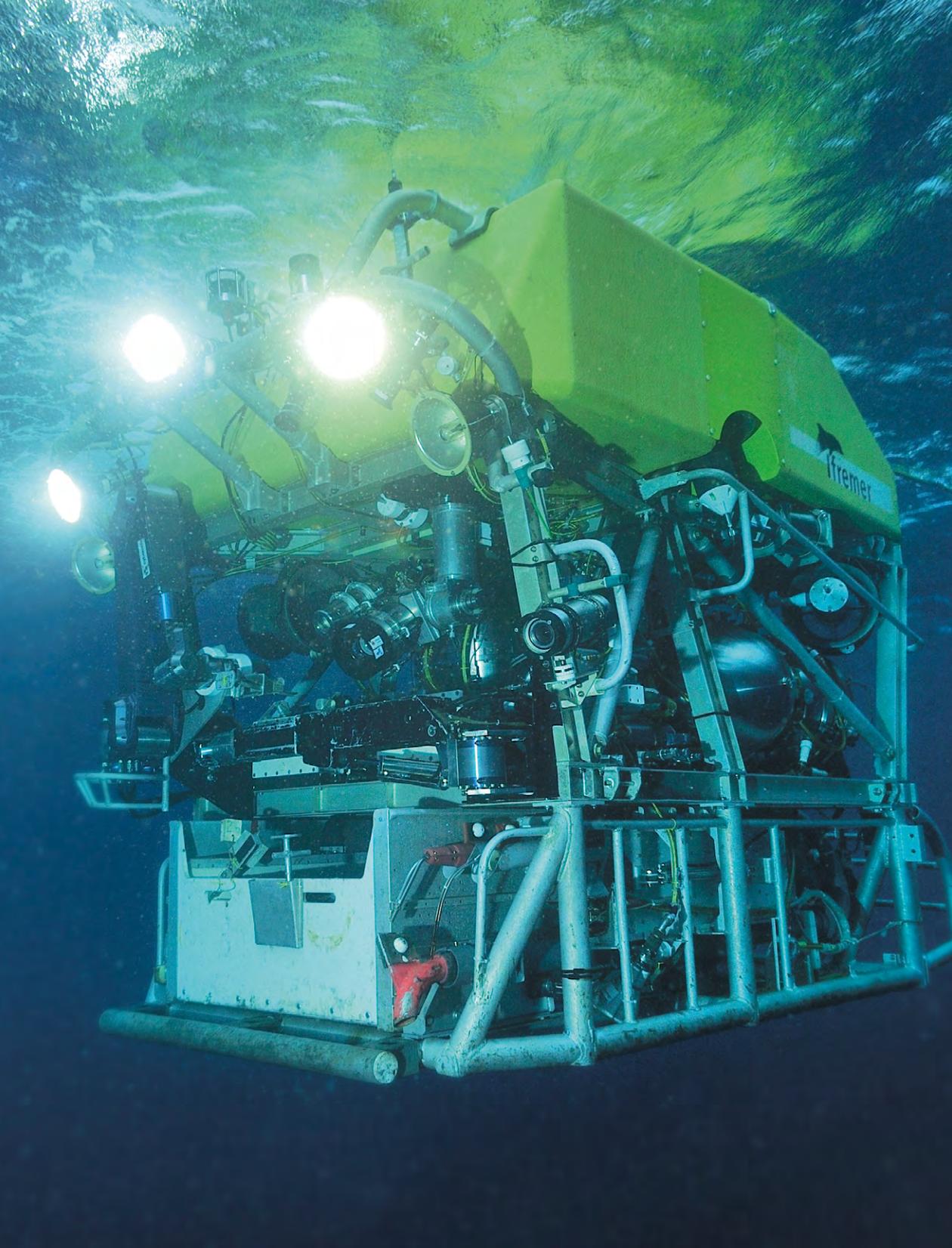
Dans le même temps, les nouvelles capacités de pénétration du milieu marin, associées à la demande croissante de ressources marines vivantes et minérales, ont accru le besoin de connaissances afin de soutenir le développement du tissu industriel correspondant.

C'est pour promouvoir cette évolution qu'est né, en 1984, l'Ifremer, fusion de deux institutions françaises concourant au même objectif, l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) et le Cnexo.

L'auteur retrace l'histoire de ce passage de l'océanographie à l'océanologie à partir des documents conservés par l'Ifremer au sein du service des archives dont il est le responsable.

Jean Boucher, biologiste

■ Robot sous-marin Victor 6000, téléopéré depuis le bord d'un navire océanographique, en Atlantique, 2009.





INTRODUCTION : UNE PLONGÉE DANS LES ARCHIVES

L'histoire de l'Ifremer est liée à celle des pêches maritimes depuis le milieu du XIX^e siècle, puis à celle de l'océanographie, qui s'est invitée comme une science utile dans bien des domaines relatifs aux océans du globe. Les responsables des services technique et scientifique des pêches maritimes ont pris la suite des inspecteurs des pêches, qui jouaient un rôle important auprès des pêcheurs dès le XVII^e siècle.

Depuis Lambert d'Herbigny, le premier d'entre eux, ils parcouraient les côtes métropolitaines pour prodiguer leurs conseils et s'assurer que les règlements sur la pêche côtière étaient respectés. Au milieu du XIX^e siècle, les décrets sur les pêches maritimes de 1853, pour les quatre premiers arrondissements maritimes, et de 1859 pour l'arrondissement de Toulon, étaient complexes.

C'est pour les faire appliquer qu'une Commission est nommée et que Victor Coste, médecin de formation, est nommé inspecteur de la pêche côtière maritime au sein du ministère de la Marine et des Colonies par Napoléon III. Quatre inspecteurs des pêches vont ainsi se succéder jusqu'à la Grande Guerre, puis un véritable organisme va être créé, l'OSTPM (Office scientifique et technique des pêches maritimes), qui organise des services d'inspection et de contrôle sur toutes les côtes. La question des pêches maritimes est vaste à cette époque, notamment avec la grande pêche, mais les problèmes à régler par l'inspecteur des pêches sont ceux de la pêche côtière, qu'il s'agisse des poissons et des coquillages, du choix des engins de pêche et des mailles autorisées, de la répartition et de l'utilisation du domaine maritime ou du contrôle des pratiques et des installations de la pêche sur les côtes.

À partir du début du xx^e siècle, d'autres questions se posent comme la salubrité des coquillages, des huîtres en particulier, et la raréfaction de certains poissons comme la sardine. Le passage pour les navires de la voile à la vapeur, puis aux moteurs diesel, d'une part, l'émergence des possibilités de plongée et la découverte de la vie dans les grandes profondeurs, d'autre part, ont suscité peu à peu des recherches sur le milieu marin. On a commencé à tracer des cartes du fond des océans, à étudier la migration des poissons et les différentes espèces d'intérêt pour nourrir les populations. Puis le milieu marin s'est révélé riche d'autres ressources, telles les ressources minérales ou les gisements de pétrole et de gaz.

Au milieu du xx^e siècle, les bathyscaphes ont permis de découvrir les plus grandes profondeurs, telles les fosses océaniques. Comme dans le cas précédent de la pêche, un premier organisme a été créé, le Cnexo, afin de mener à bien l'exploration et d'aider à l'exploitation du monde sous-marin. Des premiers submersibles habités ou inhabités ont pris la suite des bathyscaphes. Plus maniables, ils se déplaçaient horizontalement sur le fond et autorisaient le prélèvement d'échantillons tant géologiques que biologiques et hydrologiques. Un vaste champ d'études lié à la mer était ouvert, nécessitant des moyens importants d'investigation, notamment des navires pluridisciplinaires et spécialisés, des chercheurs de divers domaines et des laboratoires de recherche, couvrant les côtes métropolitaines et ultramarines.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'« océanographie » qui tendait à décrire les océans est devenue l'« océanologie », littéralement « science de l'océan », qui met en œuvre des spécialités comme la chimie, la physique, la biologie et la géologie.

Depuis le milieu des années 2000, le travail d'inventaire et de description des archives de l'Ifremer effectué a suscité un intérêt particulier en vue de reconstituer l'histoire des prédécesseurs de cet organisme. Les ordonnances et les décrets de la Marine ont été retrouvés dans les archives du service historique de la Défense à Brest, ainsi que des notes scientifiques du xix^e et du xx^e siècle à l'Ifremer. De nombreuses



■ Bathyscaphe Archimède au large de la Corse, 1973.

archives des organismes antérieurs à l'Ifremer, l'OSTPM et l'ISTPM, le Comexo (Comité d'études Exploitation des océans) et le Cnexo, ont fourni les bases d'une reconstitution historique depuis le XIX^e siècle.

Il était important, en vue de traiter les archives de l'Ifremer, de connaître le contexte dans lequel elles ont été produites afin de les rattacher aux services ou aux précédents organismes, « ancêtres » de l'Ifremer.

Cette histoire est liée à celle de la Marine : ministère de la Marine et des Colonies au départ, en passant par le ministère de la Marine marchande et jusqu'à la Marine nationale aujourd'hui. Les premiers services et organismes dépendaient de la Marine. Ils donnaient un avis scientifique et technique éclairé sur certaines questions qui étaient

posées au ministère. Rattachés ensuite directement au Premier ministre ou à d'autres ministères, ceux-ci sont restés très liés à la Marine nationale.

L'histoire qui est contée dans ce livre est celle d'hommes et de femmes, de bateaux, de submersibles, de laboratoires de recherche. Bien souvent, le monde du vivant est concerné, avec les nombreuses espèces animales et végétales présentes dans les milieux benthique, pélagique, les grands fonds, sur l'estran et parfois des matières inertes dont notre

monde actuel a de plus en plus besoin.

Les bateaux ont transporté les chercheurs sur tous les océans du globe. La nécessité des recherches a généré, dans le même temps, l'installation de laboratoires sur toutes les côtes françaises, en métropole et en outre-mer. Les technologies ont évolué jusqu'à nos jours, suscitant de nouveaux laboratoires, par exemple dans le domaine de la génétique, de la géomatique et des biotechnologies.

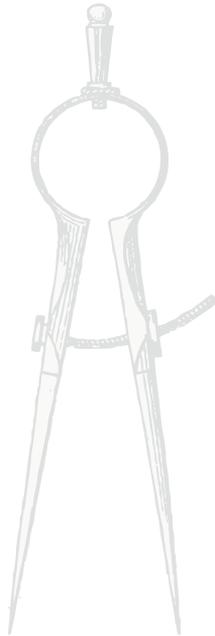
Les archives de l'Ifremer ont été essentielles pour rapporter les témoignages de l'histoire passée. Les notes et courriers éclairent sur les activités, les acteurs. Ils font état des relations entre les chercheurs, les services et les organismes. Les annuaires sont des éléments importants pour reconstituer les structures, les effectifs, la création des laboratoires, leur évolution au cours des décennies et les passages d'un organisme à un autre.



■ La campagne océanographique Serpentine sur la dorsale médio-atlantique, site hydrothermal Logachev (3000 mètres de profondeur) : essaim de crevettes *Rimicaris exoculata* et modioles, 2007.

Pour compléter la description du fonctionnement des organismes et de leurs résultats, les contrats furent des documents essentiels, comme les rapports annuels, d'activité et scientifiques. Des ouvrages anciens, remontant au XVI^e siècle, en lien avec les campagnes en mer, ont été des sources précieuses pour relater la mémoire des faits.

C'est un véritable travail de fourmi qui a permis, depuis une quinzaine d'années, de constituer un ensemble de collections et de notes scientifiques des chercheurs de 1800 à nos jours, dossiers et vitrines sur les personnalités de l'océanologie, fiches et plaquettes sur les organismes, les services, les projets, les navires, les engins et les instruments océanographiques. Toute cette matière a servi de fondation à cet ouvrage afin de reconstituer l'histoire de l'Ifremer.



1 QUAND LA SCIENCE INVESTIT LES PÊCHES MARITIMES

24 mai 1862

Nomination de Victor Coste, illustre ancêtre de l'Ifremer

Depuis le XVII^e siècle, un inspecteur général des pêches était chargé de sillonner les côtes de France pour prodiguer des conseils aux pêcheurs. Il rendait compte aux autorités de la Marine de la situation des activités dans les ports, sur les grèves et sur l'estran.

Or, à la fin du XVIII^e siècle, ce poste n'a pas été reconduit, sans doute en raison des événements de la fin du siècle, et aussi peut-être dans l'attente d'une loi sur la pêche côtière. Suite à la décision ministérielle du 25 juin 1849, une Commission des pêches et de la domanialité maritime est créée, avec comme président Prosper de Chasseloup-Laubat. Son rôle est de préparer une loi sur la pêche maritime côtière.

Dans son rapport au ministre, la commission rappelle que « la mer ne pourrait appartenir à qui que ce soit » et soutient la notion de « mer territoriale » dont jouit chaque État souverain, qui peut interdire aux autres États de venir y naviguer et y pêcher. En particulier, la pêche peut être limitée par des traités entre les pays mais qui n'engagent que les parties contractantes.

À cette époque, la mer territoriale pouvait s'étendre jusqu'aux 60 milles. La commission rappelle aussi que la pêche côtière est importante car elle concerne plus de 30 000 marins.

Les textes prévoyaient des méthodes agréées pour encadrer la pêche en mer et sur l'estran et régissaient les installations de toutes sortes en bord de mer destinées à diverses formes de pêche, englobant de nombreuses espèces comme les poissons, les crustacés, les coquillages et le goémon.

Mais les dispositions de la loi du 9 janvier 1852 et de ses décrets d'application posaient des problèmes aux professionnels de la mer. Il fallait des mesures fortes pour accompagner la mise en œuvre de ces textes jugés nécessaires pour l'administration des pêches maritimes. C'est pourquoi, en 1861, Prosper de Chasseloup-Laubat, devenu ministre de la Marine et des Colonies de Napoléon III, demande la formation d'une nouvelle Commission des pêches et de la domanialité maritime, notamment en raison des réclamations qui s'élèvent contre l'application des décrets de 1853 et de 1859 sur la police de la pêche côtière. Il propose aussi la nomination d'un inspecteur des pêches afin de faire respecter la nouvelle réglementation.

La nouvelle commission créée est chargée :

- de donner son avis sur toutes les demandes qui pourraient être présentées dans le but de former les établissements qu'il est possible d'autoriser sur le domaine maritime ;
- d'indiquer les modifications à apporter aux divers règlements relatifs à la pêche et à la navigation, ainsi que les mesures propres à placer la population maritime dans de meilleures conditions.

La commission, créée par la décision impériale du 20 mars 1861, a un caractère permanent. Elle est présidée par le contre-amiral Jurien de La Gravière et comprend sept membres, avec possibilité au ministre d'en adjoindre d'autres parmi les chefs de service ou les employés du ministère.

Par décret impérial du 24 mai 1862, l'empereur nomme le professeur Victor Coste inspecteur général de la pêche côtière maritime.

Le décret du 26 mai 1862 en détaille les missions :

- il est chargé de donner son avis sur les questions relatives à la désignation des époques et des lieux où les différents genres de pêche doivent être autorisés ou interdits, à la nature des engins qui peuvent être permis ou qui doivent être prohibés ;
- il est chargé d'inspecter les établissements de pisciculture et d'« ostréiculture¹ » créés sur le domaine maritime ou sur les propriétés des particuliers ;



■ Comte Prosper de Chasseloup-Laubat, avant 1867.

1. Terme utilisé à l'époque pour « ostréiculture ».

■ Poissons de la famille des harengs, extrait du *Traité général des pêches et histoire des poissons ou des animaux qui vivent dans l'eau* de Henri Duhamel du Monceau, 2^e part., sect. III, pl. XVII, 1776.

